

Animateur Prévention SSE

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Industrie, énergie, construction, agroalimentaire, chimie, pharmaceutique, transport, services**

La certification concerne les domaines suivants : Prévention, Santé, Sécurité, Risques Environnement...

Les écoles UIMM proposent 6 certifications au total :

- Certificat Ecole UIMM « Animateur d'équipe »
- Certificat Ecole UIMM « Responsable d'équipe »
- Certificat Ecole UIMM « Responsable d'unité, de service, de projet »
- Certificat Ecole UIMM « Référent Prévention SSE »
- Certificat Ecole UIMM « Animateur prévention SSE »
- Certificat Ecole UIMM « Coordinateur prévention SSE »

Code(s) NAF : **24.10Z**

Code(s) NSF : **315r**

Code(s) ROME : **H1301**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/1998**

Mots clés : **risques, environnement, sécurité, santé, Prévention**

Identification

Identifiant : **1905**

Version du : **08/01/2019**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [CPNE Métallurgie](#)

Non formalisé :

- **N/A**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Attester des compétences professionnelles du candidat à :

Etre un interlocuteur privilégié de la direction de l'entreprise.

Accompagner la direction de l'entreprise dans sa démarche de prévention en santé sécurité et environnement.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Compétences fondamentales

Mettre en œuvre les fondamentaux réglementaires et techniques de la prévention SSE et assurer les relations avec les différents acteurs
Mettre en œuvre le processus de formations SSE à tous les niveaux de l'encadrement
Analyser les situations de travail, proposer des solutions et s'assurer de leur mise en place
Contribuer aux analyses des risques SSE
Réaliser les analyses de dysfonctionnements
Assurer la mise en œuvre des plans d'actions SSE
Maintenir ses compétences et positionner l'entreprise au regard des évolutions réglementaires et techniques

Compétences comportementales

Moi & Moi

Assurer son développement personnel

Se connaître

Identifier les principaux points d'appui et points de vigilance

[Re]Connaître son mode de relation à l'autre

Moi et les autres

Etre un manager reconnu : expliquer, rassurer, entraîner, accompagner

Recueillir fidèlement l'information transmise

Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'impartialité en étant factuel.

Développer l'empathie et l'écoute positive

Entretenir des relations assertives avec les différents interlocuteurs

Moi et mon environnement

S'adapter à l'évolution de l'entreprise

Identifier la diversité des acteurs

Prendre en compte plusieurs paramètres à la fois dans ses analyses et ses décisions

Se montrer agile et proactif

Compétence additionnelle

Concevoir des modules de formation, animer des sessions d'information ou de formation SSE à tous les niveaux de la structure

Modalités générales

Positionnement du candidat et définition d'un parcours de formation adapté.

Formation en alternance.

Mise en situation en entreprise.

Projet réalisé en individuel et/ou en groupe.

Evaluation effectuée par des professionnels.

Jury de certification indépendant.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis et étudiants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet de valider les compétences professionnelles du candidat à :

Pour l'entité utilisatrice

L'utilisation de la certification permet :

Valider les compétences professionnelles du candidat à conseiller et à accompagner l'employeur dans sa démarche de prévention en santé sécurité et environnement.

Animer la démarche.

Etre transférable : entreprise ou autres secteurs d'activité.

Promouvoir l'évolution du candidat.

Etre reconnu par des professionnels hors de son environnement quotidien.

La certification permet de renforcer ou de valoriser l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi ou la mobilité professionnelle dans des secteurs industriels et de services très divers.

La définition et le déploiement d'une démarche de prévention des risques professionnels dans le respect de la réglementation.

L'élaboration et le suivi des procédures (sécurité, environnement...).

L'application des engagements paritaires de la branche.

La préparation à la mobilité des compétences.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le candidat doit :

Etre titulaire du cycle Référent Prévention SSE ou expérience ou compétences équivalentes.

Posséder les bases en matière de prévention des risques professionnels.

Maîtriser des fondamentaux de connaissances de base (lire et écrire).

Etre porteur d'un projet initié par l'entreprise et accepté par le candidat.

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences fondamentales et comportementales sont évaluées.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

Centre(s) de passage/certification

- UIMM territoriale

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat nominatif des compétences professionnelles acquises et décrites dans le référentiel de certification délivré par l'UIMM

Plus d'informations

Statistiques

Nombre de candidats ayant obtenu un certificat Ecole UIMM

2012 : 897 candidats certifiés

2013 : 848 candidats certifiés

2014 : 792 candidats certifiés

2015 : 872 candidats certifiés

Autres sources d'information

<http://www.les-industries-technologiques.fr/>

<http://uimm.fr/annuaire-des-chambres-syndicales-territoriales>